

## **Arrêté du 2 octobre 1996**

(Éducation nationale, Enseignement supérieur et Recherche)

**Matières optionnelles Création-design et Culture-design en classe de Seconde générale et technologique.**

# **CRÉATION-DESIGN**

## **OBJECTIFS ET PROGRAMME**

L'option « création-design » permet à l'élève, par la pratique de l'expérimentation, de prendre connaissance de la spécificité du « design » et donc de se décider en connaissance de cause pour la poursuite de ses études.

Au terme de la classe de Seconde, l'enseignement de l'option « création-design », visant à faire prendre conscience des réalités de la création appliquée et des démarches qui la caractérisent, rend l'élève capable :

D'amorcer l'apprentissage des bases fondamentales des vocabulaires plastiques en développant, au travers de pratiques différenciées en deux et trois dimensions, des modes d'investigation et de communication ;

De découvrir et expérimenter les modes et les codes de représentation ;

De confronter une proposition plastique élémentaire avec des contraintes tenant à la fonction, au matériau, à la réalisation ;

De faire preuve de son inventivité ;

De rendre compte, par divers moyens d'expression, des résultats d'investigation et d'expérimentation ;

D'utiliser le processus de conception relatif à une demande spécifique ;

D'appréhender des méthodes de travail et d'organisation individuelles et collectives.

## **DOMAINES D'APPLICATION**

« Design » de produit : objet usuel, mobilier, textile. vestimentaire.

« Design » de communication : image, graphisme, publicité.

« Design » d'environnement : espace, volume.

## **MÉTHODOLOGIE**

L'option « création-design » est organisée autour de la découverte et l'exploitation des démarches propres à la conception appliquée.

Le projet pédagogique, mis au point par tous les enseignants de Seconde, permet de gérer et de rendre cohérent l'ensemble de la formation.

A chaque situation d'apprentissage, le professeur analyse avec l'élève les conditions du succès ou de l'échec, afin de le mettre en position de critique, le plaçant ainsi en acteur de sa propre formation.

L'exploitation simultanée de connaissances et expérimentations réalisées au travers de différentes disciplines permet l'acquisition d'une méthode d'approche globale en fonction des objectifs proposés.

S'appuyant sur des attitudes comportementales souhaitées pour cette option :

Sens de l'observation ;

Sens de l'expérimentation ;

Esprit d'analyse et de synthèse ;

Curiosité esthétique ;

Sens de la communication.

L'enseignement donne une place prépondérante à l'action ordonnée et réfléchie de l'élève, permettant à celui-ci la mise en place de méthodes de travail inhérentes à la discipline.

Les élèves sont mis en présence d'un produit ou d'un environnement qu'ils sont invités à observer, analyser, expérimenter par questionnement :

Identification : qu'est-ce que c'est ?

Fonctionnement : comment ça marche ?

Fonction : à quoi ça sert ?

Destination : qui s'en sert ?

Réalisation : quels sont les matériaux utilisés ?

Distribution : qui vend le produit ?

Utilisation : qui utilise le produit ? comment ? en quelles circonstances ?...

Le questionnement doit s'adapter à la fois à l'objet étudié, aux objectifs pédagogiques, aux circonstances de l'étude et au niveau des élèves. Les réponses pourront être l'occasion de faire acquérir un vocabulaire spécifique.

## **ORGANISATION PÉDAGOGIQUE**

Option de cinq heures organisées sous la forme de travaux dirigés.

Investigation ;

Expérimentation (observation/représentation) ;

Démarches (analyse/production) ;

Communication.

(BO n° 39 du 31 octobre 1996.)